

# Mémoire sur l'intimidation

Présenté par

**L'Association des garderies privées du Québec**

Tout d'abord, laissez- nous vous féliciter pour ce premier colloque sur l'intimidation, phénomène qui a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années. Le fait d'avoir eu plusieurs partenaires présents de divers milieu, donnant différentes opinions, démontrent aussi l'importance accordée par tous sur ce sujet. Et malgré toute cette diversité, tous s'entendait sur le même point, soit de mettre un frein à l'intimidation! C'EST ASSEZ!

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est heureuse de faire parti de ce groupe afin de collaborer avec le MFA dans le but de contrer le phénomène de l'intimidation. De plus, elle lui offre son entière collaboration ultérieurement si le ministère en ressentait le besoin. Par exemple, dans le cas d'un projet visant notre clientèle puisque notre organisme est en lien direct avec les intervenants travaillant auprès des enfants 0-5 ans. Étape fondamentale dans le développement de l'enfant. Aussi nous sommes conscients que nous sommes de piliers importants pour contraindre ce phénomène dès son apparition.

**THÈME 1: PRÉVENIR L'INTIMIDATION** : Nous avons 3 propositions

- 1) Tout d'abord, un point que nous considérons comme très important est la formation des éducateurs(trices) afin qu'ils aient les outils nécessaires pour intervenir, mais aussi afin qu'ils soient conscientisés et sensibilisés face à cette problématique.

La durée de leur formation est de 3 ans et aucun cours ne traite de ce sujet. Les éducateurs ne sont donc pas outillés pour percevoir en tout temps le phénomène de l'intimidation. Il est donc rare pour certains d'entre eux de percevoir ou d'intervenir de façon adéquate.

Les enseignants sont exactement dans la même situation.

- 2) Sensibiliser tous les adultes puisqu'ils sont les premiers intervenants auprès des enfants sachant que ces derniers prennent toujours exemples sur le monde adulte qu'ils côtoient.
  
- 3) Laisser les enfants de 4 ans dans les services de garde, car ces milieux sont moins impressionnants de par la grosseur du milieu, mais aussi de par la quantité d'individus présents autour de lui. Que ce soit adultes ou enfants. La prévention se fait en service de garde avec des programmes comme : Vers le pacifique, Brin d'amis et il pourrait y en avoir davantage.

Il ne faut pas vouloir imiter les autres Provinces ou Pays qui offrent l'éducation scolaire dès 4 ans, car ces derniers n'ont pas à leur porté des services de garde aussi développés et structurés que les nôtres. Point très important qui n'est pas à négliger.

## **THÈME 2 : INTERVENIR EFFICACEMENT**

Avoir de la formation pertinente pour les intervenants en service de garde puisqu'aucun cours ne portent sur ce sujet. Il sera important d'indiquer qu'il faut s'occuper de l'intimidateur, mais aussi de l'intimidé. Celui-ci étant délaissé dans la plupart des cas.

Il faut aussi mettre l'accent sur la création de liens entre le service de garde et le milieu scolaire. Ils en existent, mais ils ne sont pas toujours utilisés (par exemple, le document *La Passerelle*). Certains milieux ne voulant pas que l'enfant ne soit déjà étiqueté dès la maternelle.

### **THÈME 3 : SOUTENIR LES ACTEURS**

Lors de ce colloque, il a beaucoup été question de formation, de sensibilisation ou de consciencisation, et en service de garde, nous devons respecter des normes sur la diplomation des éducatrices. Elles sont donc formées, mais pendant leurs trois années de formation, aucun cours ne traite du sujet de l'intimidation, de la violence ou encore de l'inceste et de quelle façon elles devraient intervenir dans des cas comme-ceux-ci.

On revient donc à la base de la première question, soit que la formation des différents intervenants est très importante afin qu'ils puissent éduquer, sensibiliser et rassurer les enfants vivant malheureusement ce phénomène qu'est l'intimidation.

Donc, ce qui est à retenir de ce colloque, c'est que tous les intervenants devraient avoir de la formation afin d'être mieux outillés pour intervenir. Aussi, il serait très important de laisser nos enfants qui sont si petits dans nos petites installations plutôt que dans les écoles qui sont de très gros milieux! Ils pourront ainsi vivre positivement leurs premières expériences de socialisation! Phase de développement fondamental dans le 0-5 ans!

## **COORDONNÉES**

AGPQ

5115, Trans Island, bureau 230

Montréal, PQ

H3W 2Z9

**correspondance@agpq.ca**

1-888-656-6060

Référence: France Quirion

418-554-2920

francequirion@hotmail.com